

# Le dernier « jour blanc » du Parlement wallon

« On sent une attitude positive et valorisante. Ça tranche avec ce qu'on a pu connaître. » **Patrick DUPRIEZ**

**12** En commission, si le PS s'oppose au cdH et au MR, c'est 6 voix contre 6.

**La crise politique aura eu la peau de cette fin de session au Parlement wallon. C'est la dernière séance. Entre cour de récré et danse nuptiale.**

## ● Pascale SERRET

L'ambiance dans les couloirs du Parlement wallon n'est pas si loin des fameux jours blancs à l'école. Sauf que les examens ne sont pas terminés et que personne n'est là pour surveiller la cour.

Ça flotte en commission. Ça risque de flotter ce mercredi en plénière, la dernière de la session parlementaire 2016-2017. On aurait pu prolonger jusqu'au 20 juillet. Ça se fait, d'ordinaire, de multiplier les plénières pour boucler les dossiers urgents

avant les vacances.

Mais le cdH et le MR en ont décidé autrement la semaine dernière en conférence des présidents. On arrête le 12 juillet.

À quelque chose malheur est bon : la majorité PS-cdH n'aura plus à fracasser la porcelaine du ménage sur le carrelage des commissions. On se lasse de ces choses-là. Surtout quand le remplaçant piaffe derrière la porte.

Et puis, le cdH et le MR pourront se consacrer pleinement aux négociations. « En fait, ils avaient surtout peur de ne plus être en nombre », réagit le PS. Bref, il est temps que ça s'arrête.

« On ne pensait pas que ce serait aussi long... » murmure d'ailleurs un des experts universitaires. Mais il ne parle pas des négociations dans les états-majors des partis. L'expert, coauteur de l'audit économique de Publifin (ci-dessous), s'étonne seulement de la longueur de la commission du Parlement à laquelle il est convié. Et si ça dure aussi longtemps, c'est précisément parce que, ici, tout parle de la crise. ■

## LA POLÉMIQUE

### Marcourt, Nethys : un climat de suspicion générale

L'audit économique et financier de Publifin avait été commandé par le gouvernement wallon en février, sous la tutelle de deux ministres PS : Jean-Claude Marcourt (Économie) et Pierre-Yves Dermagne (Pouvoirs locaux). Il était présenté hier en commissions conjointes du Parlement wallon par le consortium d'experts universitaires qui ont intensément bossé sur le dossier pendant un mois.

Mais là encore, le climat de la crise politique est venu passablement contaminer la séance.

#### Un audit relu par Nethys et transmis par le cabinet Marcourt

On l'a déjà dit, contrairement à ce que les premiers échos lais-

saient entendre, les conclusions ne sont pas contradictoires avec celles de la commission d'enquête parlementaire.

Les experts défilent à la tribune. Point positif : le groupe Publifin sait y faire pour mener son business et faire du chiffre. Points négatifs : ça cafouille quand il faut assurer la traçabilité des dividendes, les administrateurs ne sont pas tous compétents face au management, le GRD Resa n'est pas assez indépendant, on a des doutes sur la participation dans des groupes de presse, etc.

Et sinon, posent le MR et le cdH, aucun filtre de la part de Marcourt ? Pas de pression de la part de Nethys ? « Aucune », réagissent

les experts.

Mais on s'indigne vivement, surtout au MR, quand on apprend que non seulement le rapport a été relu par Nethys mais que, en plus, c'est le cabinet Marcourt qui l'a transmis à la société.

#### Pas moins indépendants que... la Cour des Comptes

Face à la réaction outrée du MR qui soupçonne une tentative d'influence de la part d'un ministre non seulement PS mais en plus liégeois, les universitaires insistent : « Nous n'avons pas d'objection à ce que le client (le gouvernement) transmette l'audit. Quant à la relecture par Nethys, il est important que les données que nous publions soient les bonnes, note Laurent Gheeraert

(Solvay Brussels School). Surtout dans un contexte de scandale. Les corrections ont été ultra-marginales. »  
« Personne n'était aux ordres de Nethys, confirme Jérôme Sohier (ULB). La transmission d'audit est un classique. Que fait la Cour des Comptes ? Avant de transmettre son rapport finalisé à la Chambre, la prati-

que, c'est de transmettre le projet final à l'organisme audité. Sans pour autant qu'on puisse douter de son indépendance. »

### « Propos mensongers », dénonce Marcourt

Marcourt, qui a rongé son frein en commission, réagira en soirée, déplorant une « polémique sté-

rile » : « Les propos du MR sur la non-indépendance des experts [...] sont mensongers, dit-il. Aucune intervention du cabinet du ministre de l'Economie en dehors des réunions de pilotage qui associaient les cabinets des ministres Maxime Prévot, Pierre-Yves Dermagne et Paul Magnette n'a eu lieu. » ■ **P.S.**

## LES NÉGOCIATIONS

# Écolo : « Pour nous, ça doit se terminer jeudi »

Les présidents du cdH, du MR et d'Écolo se sont vus cinq heures hier à Namur. « C'était plus long qu'on ne l'imaginait », raconte le coprésident d'Écolo Patrick Dupriez.

Cette deuxième réunion à trois se focalisait toujours, comme convenu, sur les mesures destinées à changer le système politique. Éthique, participation citoyenne, dépolitisation des structures administratives, etc.

De l'avis général, des avancées ont été enregistrées. « Sur un grand nombre de points », se réjouit l'Écolo. Mais des divergences persistent, notamment sur le cumul des mandats et sur le plafond des rémunérations.

Les présidents des trois partis se revoient ce jeudi à Bruxelles, en fin de matinée. « On attend des engagements fermes, la consolidation de la liste des propositions que nous som-

mes prêts à défendre ensemble. Et on continuera à discuter avec d'autres sur des avancées parlementaires possibles », précise Patrick Dupriez.

Et si Écolo ne « monte » pas dans une majorité, qu'est-ce qui empêche le cdH et le MR de faire ensuite marche arrière sur ces mesures ? « Ce serait inconcevable et ça provoquerait des dégâts irréparables sur les citoyens ! » gronde Patrick Dupriez.

Ce qui était dit clairement dès le départ reste d'actualité : Écolo ne se situe toujours pas dans des négociations pour de nouvelles majorités en Wallonie et à Bruxelles.

« On le sait bien que le cdH et le MR veulent passer à autre chose, commente-t-il. En tout cas, en ce qui nous concerne, les négociations doivent se terminer jeudi dans cette configuration à trois. Et quels que soient les ré-

sultats, nous, on continue le combat. Les négociations gouvernementales, ça ne nous concerne pas. C'est à eux d'avancer. Ce n'est pas de la responsabilité d'Écolo. C'est d'abord de la responsabilité du cdH qui a provoqué cette crise et puis des gouvernements actuels et à venir. Et, le cas échéant, des Parlements. »

En résumé, il y a des avancées. Écolo engrange. Le parti est courtois. Il en profite. « On sent une attitude positive à notre égard et valorisante. Ça tranche avec ce qu'on a pu connaître ». Mais il n'est pas dupe. Écolo n'a pas oublié le blocage de ses projets quand il faisait partie de la majorité à la Région, ni le détricotage qui a suivi, avec les railleries du cdH. « La confiance, elle viendra avec les actes... » ■ **P.S.**

## L'ORDRE DU JOUR

### Dernière plénière : l'inventaire à la Prévert

C'est assez particulier. L'ordre du jour de la dernière séance plénière de l'année comporte trois points dont on peut considérer avec certitude qu'ils seront abordés. Il s'agit du rapport de la commission d'enquête Publi-fin, clôturé le 3 juillet, et les deux projets de décret sur l'ajustement budgétaire 2017.

Vient ensuite une petite brochette de dossiers à aborder « éventuellement » : ces points sont inscrits à l'ordre du jour de cette ultime séance parce qu'ils

sont rangés dans la catégorie des dossiers urgents (chacun jugera...). C'est surtout le résultat d'un marchandage serré entre PS et cdH pour imposer « leurs » dossiers en cette dernière séance.

Comme la réutilisation des informations du secteur public : où l'on

profite de la transposition d'une directive européenne pour « développer une culture de la donnée et mettre en œuvre une stratégie d'ouverture des données publiques harmonisée en Région wallonne et en Communauté française ».

On abordera aussi « les limites territoriales entre les communes de Modave et de Marchin » : il s'agit du rattachement à Marchin de parcelles du territoire de Modave « afin de rendre son unité territoriale à un chemin vicinal sans qu'aucune habitation ne soit concernée ».

Toujours dans la liste des « éventuellement », notons la reconnaissance des qualifications professionnelles, un point sur les taxes régionales (contentieux et collaboration transfrontalière) et la dissolution de l'Institut du patrimoine wallon (ci-dessous). ■ **P.S.**

## LES ALTERNATIVES

# Ces (parfois) surprenantes majorités

**D**eux votes, deux coalitions, hier au Parlement wallon.

**1. Le rodage : MR-cdH** ■ Hier matin, en commission du Patrimoine, un projet de décret du ministre cdH Maxime Prévot est sur la table. Le cdH veut un traitement en urgence du projet de décret érigeant l'Agence wallonne du patrimoine en service administratif à comptabilité autonome, et portant dissolution de l'Institut du patrimoine wallon. Le PS est contre. Christophe Collignon

estime que l'enjeu nécessite des auditions supplémentaires.

Les 12 membres ayant droit de vote (6 PS, 4 MR et 2 cdH) se sont neutralisés. Les six députés PS ont voté pour le rapport écrit, tandis que les députés MR et cdH ont voté contre. Pas de majorité, demande du PS rejetée. Au vote du projet, le PS a assuré le quorum et s'est abstenu. Et le MR a épaulé le cdH. Le futur tandem s'ébauche.

**2. La rébellion : Écolo-PS-cdH** Ceci est plus surprenant. Hier soir, coup de

théâtre en commission des Pouvoirs locaux : la députée cdH Isabelle Stommen s'est ralliée à une proposition Écolo, soutenue par le PS, sur la représentation garantie des deux genres dans les collèges communaux et provinciaux.

Hélène Ryckmans (Écolo) revenait avec une proposition de décret de 2014 : prévoir que chaque collège compte au moins un tiers d'hommes et au moins un tiers de femmes. Le PS va plus loin et propose un quota de 50 %.

Le MR et le cdH pensent que le vote est prématuré. Mais la députée cdH Isabelle Stommen a rejeté la consigne de son chef de groupe. Finalement, le PS retire son amendement. Le décret proposé par Écolo est voté à l'unanimité. Mais tout cela remet en lumière la fragilité d'une éventuelle majorité MR-cdH. ■